



DOSSIER : Attention, faune sensible (2^{ème} partie)



Réserve Naturelles CATALANES

Forêt de la Massane

Jujols

Mantet

Mas Larrieu

Nohèdes

Prats-de-Mollo-La-Preste

Py

Vallée d'Eyne

avec la participation :
Réserve Naturelle de
Cerbère-Banyuls

Réserve Naturelle
Régionale
de Nyer

La parole à

Louis Gérard d'ESCRIENNE

Délégation régionale Office National de la Chasse et de la Faune
Sauvage, Auvergne-Languedoc Roussillon

Déranger : dérégler, troubler le fonctionnement, contrarier, gêner...

Dérangement, perturbation...il y a 50 ans, ces mots ne recouvraient dans l'esprit du grand public que les problèmes de voisinage humain ; dans les dernières décennies, les scientifiques ont commencé à appliquer ces notions à l'environnement et aux relations homme – animal.

Ce concept nouveau a mis du temps à s'imposer, dans une société où l'homme est (était ?) au centre de tout... pour autant, en matière de relations homme - faune sauvage de nombreuses questions restent sans réponse ou avec des réponses diamétralement opposées : qui dérange qui ? Jusqu'à quel point un dérangement est-il supportable, pour qui ? pour l'homme ou pour l'animal ? Ainsi, ceux qui approuvent l'interdiction d'accès du public au territoire de reproduction d'une espèce menacée, situé bien loin de chez eux, pourraient être les mêmes qui seraient opposés à la même mesure prise à proximité de chez eux, les exemples ne manquent hélas pas...

La complexité de la situation n'a pas échappé au législateur qui dans sa (grande) sagesse, a prévu à l'article L 411-1 du code de l'environnement que la perturbation, intentionnelle (le contrevenant doit avoir conscience qu'il perturbe..) des espèces justifiant cette protection était punissable, mais qui à ce jour n'a retenu cette notion dans les textes d'application que dans de rares cas, notamment celui de l'emblématique et fragile Gypaète barbu.

Gardons nous de toute passion et tout dogmatisme en la matière : la solution aux problèmes du dérangement de la faune sauvage passe avant tout par le respect et l'écoute des arguments développés par ceux qui ne comprennent pas une telle protection, par une information objective et par une prévention ciblée; la répression, nécessaire pour autant, ne devant arriver qu'en dernière extrémité pour convaincre les irréductibles...

L'ECHO DES RESERVES p 2

- Etude des populations d'ongulés à Jujols : vers un recul : 2
- Début août, rencontre entre naturalistes et spéléologues : 3
- Biodiversité sans frontière : 3
- Placettes d'alimentation à destination des vautours percnoptère : 4
- Les brèves : 5

ATTENTION, FAUNE SENSIBLE ! p 6

- Tourisme et lagopède alpin : quel impact en période de reproduction : 6
- Entre dérangement et prédation, le chien domestique quel impact sur la faune sauvage ? : 7-10
- Suivi de la grande nacre au sein de la Réserve Naturelle de Cerdère-Banyuls ? : 10-11

DECOUVRIR NOTRE PATRIMOINE p 12

DVD "Biodiversité" des Réserves Naturelles Catalanes



Etudes et suivis



Etude des populations d'ongulés dans la réserve de Jujols : vers un recul

Une nouvelle étude sur les ongulés s'est déroulée au sein de la réserve cette année. Seuls les indices des ongulés ruminants furent relevés. Le sanglier, qui est un ongulé non ruminant, n'a pas été suivi.

Cette étude permet notamment de dresser un bilan des ongulés présent au sein de la réserve.

Les espèces typiquement montagnardes sont rares...

Hormis le sanglier, trois des quatre espèces d'ongulés présentes sur le massif sont détectées sur la réserve. Ce sont le cerf, le chevreuil et l'isard. La dernière espèce, le mouflon (espèce introduite), n'a jamais été rencontrée dans le périmètre de la réserve bien qu'il soit possible, en hiver, de le rencontrer aux alentours. L'espèce suivante, dans l'ordre croissant des effectifs estimés, est l'isard. Quelques individus fréquentent la soulane et descendent jusqu'à 1100 m dans la Serrat Mitjean en avril. Cependant, la pestivirusose a fortement affecté la population présente sur le Coronat et les rencontres sont devenues rares.

...Et les cervidés restent les plus abondants

Les deux espèces concernées sont le cerf et le chevreuil. Les effectifs estimés sont inférieurs à ceux de l'étude précédente.

Cette année, Le nombre de contact avec le chevreuil est trois fois moindre qu'en 2004, et les contacts avec le cerf sont devenus bien plus rare. La neige a persisté au dessus de Font Frède jusqu'au début du mois de mai et a vraisemblablement empêché les cervidés de s'installer au delà de 1800m.

Pour le chevreuil, une douzaine d'individus semblent vivre au sein de la réserve lorsque la neige le permet, malgré l'absence de milieu réellement favorable à cette espèce ; La forêt de Jujols n'a pas de sous-bois arbustif suffisamment fourni pour que le chevreuil puisse s'implanter totalement. La population restera vraisemblablement faible. Enfin, le cerf est l'ongulé le plus présent sur la réserve. Toutefois, l'estimation des effectifs ne dépasse pas la quinzaine d'individus cette année. Lors de la précédente étude en 2004, l'estimation des effectifs représentait au moins le double. Il faut tout de même noter que le cerf exploite un espace trois à dix fois plus grand que la réserve. Les animaux rencontrés ne restent donc pas à l'intérieur de la réserve.

Diminution dans la réserve, augmentation en Conflent

Si les populations d'ongulés augmentent globalement sur le Conflent, les populations d'ongulés au sein de la réserve elles sont bien moins denses que les populations alentours. Finalement, la réserve naturelle semble avoir des particularités qui empêchent le développement de leurs populations. Ce bilan montre aussi que le suivi des populations devrait bien entendu se faire à l'échelle du massif, échelle bien plus appropriée pour le suivi du cerf, du mouflon et de l'isard. Sur ce point, les moyens employés ont permis de mettre au point une méthodologie de base optimale pour suivre l'activité des ongulés sur de grands secteurs. Celle-ci permettra prochainement de suivre la répartition de l'activité en fonction de la saison sur d'autres secteurs du massif.

Au delà du suivi, l'étude a permis d'étoffer les données cartographiques.

Près de trois mille indices furent relevés rien que pour les ongulés. Le patrimoine bâti, les indices de présence des galliformes et les contacts avec les rapaces ont aussi été relevés. Ainsi pour le patrimoine bâti, 24 nouveaux bâtiments furent localisés dans la réserve ou à proximité, ce qui porte le nombre de bâtiments connus à 60.

Frédéric PAILLAT,
Stagiaire RNN de JUJOLS

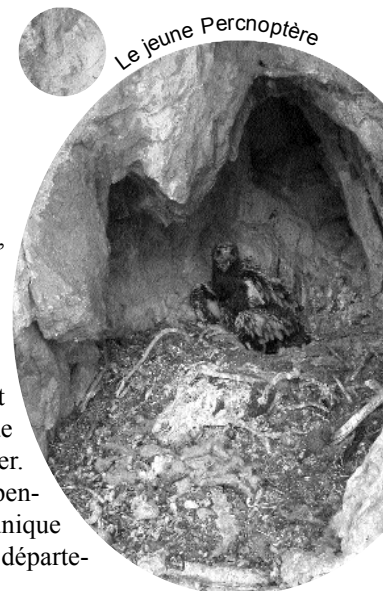
Début août, rencontre entre naturalistes et spéléologues. Pourquoi faire ?

Trouver un poussin de Percnoptère d'Egypte, ni trop jeune, ni trop vieux, qui réclame ses bagues dans son trou. L'opération a eu lieu le 3 août et s'est déroulée en vingt minutes, récupération dans la cavité comprise. Au programme : biométries, pose de deux bagues (une métal et une bague plastique blanche avec des chiffres noirs) et prélèvement d'une plumette pour le sexage.

Tout c'est donc très bien passé. Les adultes sont revenus le nourrir dans l'heure qui a suivi et le jeune percnoptère sera vu volant début septembre, avant son grand départ vers l'Afrique !

Cette année, dans le cadre du programme Pyrénées Vivantes, moins d'une dizaine de jeunes ont été bagués sur toute la chaîne des Pyrénées. Ce programme de suivi, qui en est à sa secon-

de année, va permettre d'acquérir, on l'espère, de multiples informations sur la vie (et surtout la survie) des jeunes Percnoptères : les causes de leurs décès, leurs zones d'émancipation et d'errance avant l'âge de la reproduction, les sites de recrutement pour fonder un foyer. Voilà pourquoi, on est allé embêter pendant quelques instants cet été l'unique poussin de Percnoptère d'Egypte du département.



Le jeune Percnoptère

Lionel COURMONT,
Groupe Ornithologique du Roussillon

Gestion et aménagement

Biodiversité sans frontière

le Consorci d'Espais d'Interès Natural del Ripollès et la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes, deux gestionnaires d'espaces naturels voisins qui ne se connaissaient pas.

Nous travaillons sur les mêmes sujets, nous avons les mêmes objectifs de conservation, nous partageons les mêmes Gypaètes et pourtant nous ne nous connaissons pas. Incroyable! pourtant ceci est souvent la réalité des structures transfrontalières.

17 ans après les accords de Schengen une barrière invisible existe toujours entre Français et Espagnols, même si tous deux sont au final des européens catalans. La langue, les barrières administratives et culturelles font qu'aujourd'hui encore les espaces naturels limitrophes sont gérés sans concertation. Pour mettre un terme à cette aberration écologique nous avons initié des ren-

contres techniques destinées à amorcer un travail concerté avec le Consorci d'Espais d'Interès Natural del Ripollès.

Ces réunions ont été élargies aux parcs naturels andorrans également intéressés par la démarche.

Une première rencontre a eu lieu au mois de novembre, à Py, sur le thème de la gestion de la fréquentation. Le syndicat mixte Canigó grand site s'est joint au groupe pour exposer les actions de régulation de la fréquentation sur le massif. Une deuxième journée à Ripoll aborda l'organisation administrative de l'environnement en Catalogne sud.

Les galliformes de montagne, les grands rapaces, les chiroptères, l'euprocte, le desman des Pyrénées.....et bien d'autres font l'objet de suivis et de programmes de conservation similaires qu'il serait intéressant de mener conjointement. Il est prévu de poursuivre régulièrement ces rencontres en 2010.

Florence LESPINE,
Directrice FRNC

Création de placettes d'alimentation à destination des vautours percnoptères



Le vautour Percnoptère est un rapace nécrophage qui, depuis la fin du XIX^{ème} siècle, subit un déclin important sur la totalité de son aire de répartition. En France, deux noyaux de population sont clairement définis :

La population pyrénéenne est estimée à 64 couples.

La population méditerranéenne du Sud-Est de la France est quand à elle estimée à 20 couples.

Un programme national de protection, mis en place en 2002 et prenant fin cette année, a permis la reconquête de certains territoires délaissés et la stabilisation des deux noyaux de populations existants. Il apparaît néanmoins que la population pyrénéenne ne présente pas encore un effectif viable à long terme.

Un programme européen

En réponse à ce constat, le réseau Pyrénées Vivantes a élaboré un programme européen Interreg IV afin d'organiser la mise en place d'actions prioritaires en faveur du vautour Percnoptère dans les Pyrénées.

Le département des Pyrénées-Orientales, par sa topographie favorable et la présence d'activités pastorales, semble être un territoire propice à la recolonisation. Une population de vautours Percnoptères assurerait la liaison entre les deux noyaux actuels, à ce jour; un seul couple est présent dans le Conflent.

Des "placettes éleveurs" dans les Pyrénées Orientales

C'est dans ce contexte que la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes a souhaité créer des "placettes éleveurs". Ce programme est prévu sur trois ans de 2009 à 2012. En 2009, nous avons mis en place deux placettes d'alimentation dans le Massif du Madres-Coronat à l'intérieur du périmètre des réserves naturelles de Jujols et de Nohèdes.

Avec les quatre éleveurs du massif du Madres/Coronat nous avons créé deux placettes d'alimentation. Sur chaque terrain, nous avons fait poser un parc électrique de 2500 m², afin d'éviter que d'autres animaux puissent rentrer dans l'enclos. Au centre de chaque parc, une dalle de 9m² en pierres sèches a été posée. Ces placettes d'alimentation sont soumises à autorisation préfectorale.

Le fonctionnement est simple : quand l'éleveur constate un décès dans son cheptel, il dépose le cadavre sur la dalle et laisse faire la nature. Normalement le cadavre est nettoyé en quelques jours. Cette pratique permet de supprimer les coûts de l'enlèvement des carcasses,

diminue le volume de gaz à effet de serre émis par les camions lors des collectes et rend autonome l'éleveur.

L'éleveur tient à jour un carnet de dépôt, mais reste soumis aux diverses analyses obligatoires.

Actuellement ces placettes sont fonctionnelles.

Pour 2010 nous prévoyons la mise en place de deux autres placettes dans le massif du Canigou.

De 2010 à 2012 nous suivrons l'évolution de ces placettes. En fonction de l'évolution de la population de vautour Percnoptère sur les Pyrénées et en particulier en Catalogne nord, nous prévoyons de reconduire certaines actions ou d'en créer de nouvelles.

Olivier GUARDIOLE,
Technicien RNN de Prats de Mollo

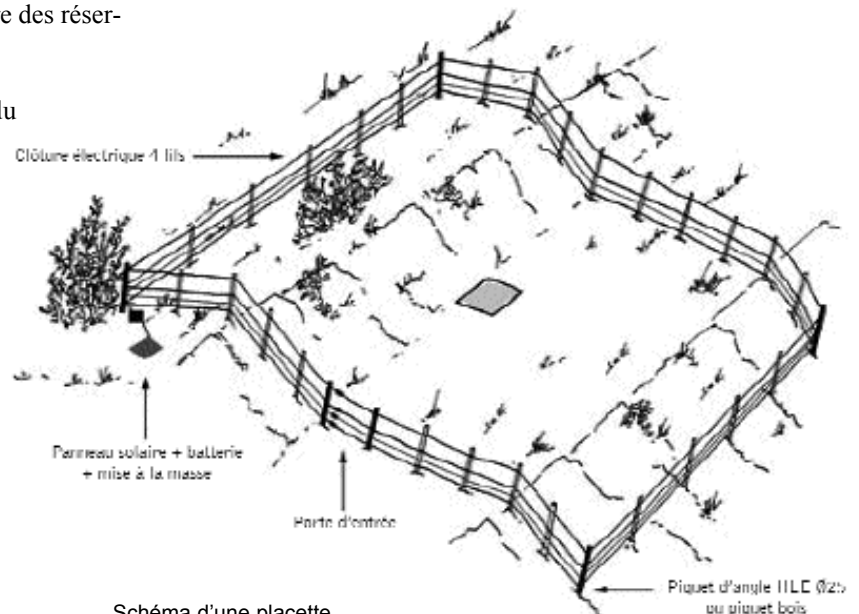


Schéma d'une placette
Source : LPO Mission Fir, cahier technique - placette d'alimentation

Les brèves

**L'hiver est là, nous recherchons...
le Loup**

Le suivi hivernal « Loup » débute en cette fin du mois de novembre pour se prolonger jusqu'à la mi mars. Comme chaque année depuis maintenant dix ans, les réserves naturelles catalanes s'impliquent sur ce suivi pour prêter main forte aux membres du réseau Loup piloté par l'ONCFS.

Nous intervenons plus spécifiquement sur les massifs où se situent les réserves naturelles : Canigou, Carança, Madres. Un suivi intensif est réalisé sur des itinéraires sélectionnés par rapport aux indices relevés et authentifiés loups. Sur ce type de prospection, nous travaillons en simultanéité à l'échelle d'un ou de plusieurs massifs et aussi en transfrontalier. Enfin dans ces mêmes secteurs, un suivi plus aléatoire, plus au fait de sensations de terrain peut s'effectuer ; nous parlons de suivis extensif.

Si les effectifs de Loups et leur aire géographique continuent à croître en France et plus particulièrement dans les Alpes françaises, la situation dans les Pyrénées-Orientales est stable depuis une dizaine d'années... En 2009, le faible effectif de Loups sur la zone, un individu (un Loup mâle) retenu comme effectif minimum repéré, confère au Loup un statut vulnérable.

Réponse au début de l'été après l'analyse des trouvaillies ou de leur absence, fruit des recherches hivernales qui ne font que débiter... En attendant la neige !

Olivier SALVADOR,
Technicien FRNC

Précaution dans la rivière d'Eyne !!!

Récemment la vie paisible de nos truites fario, s'est vue perturbée par l'intervention des services de déminage de Montpellier qui ont extrait un obus datant de la seconde Guerre Mondiale.

Bien que nos grenouilles rousses, desman des Pyrénées et autres micromammifères de ce cours d'eau, aient pris l'habitude de contourner ce genre d'obstacle, tout engin explosif reste dangereux et doit être automatiquement signalé aux autorités.

Sandra MENDEZ,
Technicienne RNN de la Vallée d'Eyne

**« L'apéro du Bestiaire
Pyrénéen »**

La seconde édition du "Bestiaire Pyrénéen" a eu lieu à la RN de Prats de Mollo, au Chalet de las Conquas le 12 décembre 2009.

25 personnes ont ainsi participé à la randonnée familiale sur la thématique des traces et indices de la faune sauvage. Puis à 17h30, 70 personnes ont participé au loto des oiseaux et à la soirée qui fût animée par le groupe Crescendo.

Olivier GUARDIOLE,
Technicien RNN de Prats de Mollo



dossier

**Attention,
faune
sensible**
(2^{ème} partie)





Tourisme et lagopède alpin : quel impact en période de reproduction ?

Les approches de l'étude

Dans le cadre d'une étude sur la démographie du lagopède alpin réalisée sur le massif du Canigou, nous nous sommes intéressés à ces questions au moyen de deux approches :

(1) La comparaison des rythmes d'incubation entre les secteurs fréquentés ou non, en posant comme hypothèse que le passage répété des randonneurs et de leurs chiens à proximité de poules en train de couver peut augmenter la fréquence des sorties du nid, et au-delà les risques d'échec de ces pontes. Ce point a été étudié à l'aide de capteur-enregistreurs de températures placés à l'intérieur des nids de lagopède (voir figure n°1 et photo).

(2) La comparaison de la taille des nichées entre secteurs très fréquentés ou peu fréquentés à partir des comptages au chien d'arrêt réalisés chaque année au mois d'août

Les résultats

Les résultats obtenus dans cette étude apportent un éclairage nouveau sur ces questions. Les dérangements en période de couvain ont effectivement perturbé les rythmes d'incubation des poules de lagopède alpin, mais sans conséquences apparentes sur la réussite de ces pontes. D'autres facteurs tels que la condition physique des poules avant ponte, la taille de la ponte et les conditions climatiques pendant la couvain ont eu autant d'importance, sinon plus, dans le déterminisme des rythmes d'incubation. Nos résultats ont fait apparaître que l'impact des dérangements ne se limitait probablement pas aux seuls effets des randonneurs, mais que d'autres sources, comme les dérangements occasionnés par le passage des troupeaux d'ongulés sauvages ou domestiques, étaient également à considérer. L'effet le

plus marqué des dérangements liés à la pression touristique a résidé dans le résultat final de la reproduction : la taille moyenne des nichées de lagopède a été en effet inférieure sur les secteurs très fréquentés par les randonneurs. Deux hypothèses sont avancées pour expliquer ce constat :

(1) les dérangements provoqués lors de la couvain peuvent se traduire par des stress thermiques qui diminuent la viabilité des embryons ou au-delà celle des jeunes lagopèdes,

(2) l'éclatement répété des nichées par le passage des randonneurs se traduit à la longue par une diminution de la survie des jeunes lagopèdes.

Quelques suivis complémentaires sont donc nécessaires pour étayer l'une ou l'autre de ces deux hypothèses.

Claude NOVOA,
ONCFS Direction Etudes et
Recherches, Prades:

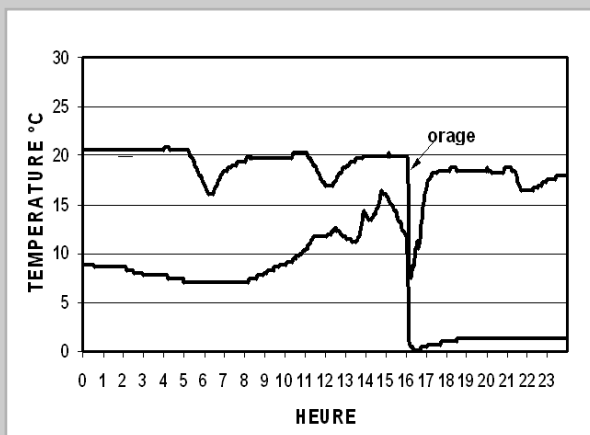


Fig n°1 :Températures relevées le 16/06/2003 à l'intérieur d'un nid de lagopède alpin (courbe du haut) et sur un capteur témoin placé à 1 m du nid (courbe du bas). Les températures relevées à l'intérieur du nid montrent 4 interruptions de couvain (5h ; 11h ; 16h ; 21h), celle de 16 h pouvant être mise en relation avec un orage survenu au même moment.



Entre dérangement et prédation, le chien domestique quel impact sur la faune?

Le problème des chiens errants se pose pour un nombre important de gestionnaires de réserves naturelles. Si le problème de ces chiens présente des similitudes avec celui posé par la gestion des grands prédateurs, une différence importante existe néanmoins entre eux: seul un faible pourcentage des chiens sont véritablement errants.

En effet, les gestionnaires de réserves sont souvent en mesure d'identifier le propriétaire du chien observé en divagation: soit le maître n'est pas loin, laisse à la main, soit il réside non loin de la réserve.

Malgré la législation en place, la présence des chiens dans les espaces naturels pose problème à la fois aux gestionnaires de ces espaces mais aussi au monde de l'élevage et ceci même avec des chiens de petites taille.

C'est le chien ... des autres

Lorsque l'on aborde, la question du chien, avec son maître ou sa maîtresse la dimension affective devient souvent aveuglante. « *Mon chien ne dérange pas, il ne chasse pas... Je le maîtrise sans laisse pas de problème. Le problème, c'est le chien... des autres!* ».

L'enjeu est de taille, car depuis 50 ans la population de chiens en France a doublé passant de quatre millions dans les années 50 à huit millions en 2009; ainsi 25% des foyers français possèdent un chien. Or, tout chien quelque soit sa taille, son origine, sa race fonctionne avec un schéma mental identique: son instinct de reproduction, de protection du territoire et son instinct de prédation. Il est un prédateur potentiel pour la faune sauvage comme domestique. Ce comportement se déclenche, lorsque le contrôle par son « maître » est inopérant (absence, éloignement du maître; pas de laisse). Si les propriétaires des chiens ont tendance à minimiser cette réalité biologique, les proies potentielles, elles, le savent et en subissent les conséquences entre dérangement et prédation.

Même en laisse...

Une étude scientifique réalisée dans le massif du Caroux-Espinouse (Hérault)

par les services de l'ONCFS, a permis d'évaluer la sensibilité du Mouflon méditerranéen, vis à vis du chien domestique. Le résultat est clair: si la distance médiane de fuite des Mouflons augmente très significativement en présence d'un chien, le fait qu'il soit tenu en laisse ou qu'il se déplace librement n'influe pas. L'espèce proie se méfie et fuit... Cette sensibilité accrue des Mouflons en présence d'un chien traduit un stress important qui, source de perturbation à long terme, pourrait affecter la dynamique de la population tout comme les poursuites pouvant être occasionnées par les chiens non tenus en laisse.

Un impact mal mesuré

Pour la prédation par les chiens domestiques sur la faune sauvage comme domestique, aucune étude scientifique n'existe à ce jour. Certes des chiffres circulent sur la prédation des chiens sur le cheptel ovin domestique. Ces chiffres compris entre 25 000 (source organisme agricole) et 500 000 brebis (source naturalistes) sur les 10 millions de têtes du cheptel ovin national reposent sur des études fondées sur du déclaratif et de faits inexploitable (trop de biais).

Alors que faire?...

Dans le cadre d'activités écotouristiques, de randonnées, de ballades sur un massif, la maîtrise de ces dérangements doit être envisagée dès à présent. La réduction de la prédation sur la faune passe par la tenue du chien en laisse. Pour y parvenir l'information du public comme la répression sont des outils adaptés. La diminution du dérangement, repose par une utilisation des sentiers balisés afin d'habituer la faune au passage de randonneurs sur certains axes. Tous ces paramètres sont valables dans les Réserves Naturelles comme en dehors.

Olivier SALVADOR,
Technicien FRNC

Dégâts : Quelques chiffres

- **Chien** autour de 25000 (source organisme agricole) à 500000 en France.
- **Ours** dans les Pyrénées, autour de 200 à 300 dégâts ours sur Brebis par ans constatés ou accordés au bénéfice du doute dans les Pyrénées françaises sur 20 000 brebis mortes par an par été (dérochement, chien, foudre, maladie et ours...),
- **Loup** dans les Alpes françaises autour de 3000 à 4000 dégâts attribués au loups. Dans les Zone de présence permanente tous les dégâts attribués à un grand canidé sont attribués au Loup au bénéfice du doute sur Brebis soit sur 100 brebis prédatées dans les Alpes: 20 % dégâts chiens domestiques, 20% loups, 60 % grands canidés indéterminés attribués au Loup avec bénéfice du doute à l'éleveur car nous sommes dans l'impossibilité scientifique de différencier un dégât de grand canidé domestique, d'un dégât de Loup...





Gilles BOUMAZA, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage des Pyrénées-Orientales

Les chiens et la faune sauvage

Appréhender l'impact de la divagation des chiens sur la faune sauvage reste très difficile notamment au niveau de son dérangement. Dans le cas de prédation, les cadavres des animaux prédatés ne sont que très rarement retrouvés. Lorsqu'ils le sont leur état de décomposition avancée rend difficile la détermination de la cause de mortalité. Les données concernant des attaques avérées sont issues de témoignages visuels, comme nous pouvons en avoir occasionnellement.

Les prédatations

Les rares attaques pour lesquelles nous avons des témoignages concernent principalement les cervidés (cerfs et chevreuils), et plus rarement les sangliers qui se défendent davantage.

Ce phénomène est accentué en hiver pendant la période d'enneigement où, lorsque la couverture neigeuse est importante, les ongulés progressent difficilement dans la neige ce qui les rends très vulnérable. Il n'y a pas systématiquement consommation de l'animal prédaté. Plusieurs chiens en divagation, pas forcément issus du même propriétaire, peuvent constituer une véritable meute d'autant plus efficace pour forcer un animal que leur nombre est important.

Les chiens et leur propriétaire

Les races de chiens à l'origine de divagation sont très diverses et dépendent souvent des modes du moment. A une certaine période par exemple, les chiens de « traîneaux » (husky, malamut etc...) étaient à l'origine de nombreuses attaques.

A l'issue d'une divagation, lorsque le ou les chiens concernés peuvent être identifier, nous constatons le plus souvent, que leurs propriétaires habitent une commune proche. Il peut y avoir des divagations accidentelles, lorsque le chien échappe momentanément à la vigilance de son propriétaire mais le plus souvent ces divagations sont dues à la négligence de ces derniers voir dans certains cas à une volonté délibérée de les laisser divaguer leur évitant ainsi la « corvée de promenade ». Le chien ainsi libéré du domicile le matin ou le soir, peut divaguer pendant une grande partie de la journée ou de la nuit. Il s'agit soit d'habitant permanent soit de propriétaire de résidence secondaire, de ce fait, nous pouvons observer des divagations tout au long de l'année.

La plupart des propriétaires n'ont pas conscience de l'instinct de prédateur que leur chien peut adopter, une fois livré à lui même dans la nature. Souvent certain d'entre eux nous affirment ainsi, que leur chien ne chasse pas et qu'il est incapable de faire du mal à un autre animal.

Il peut arriver que quelque temps après ces mêmes chiens divagent à nouveau. Mais en général les propriétaires ayant fait l'objet d'un

procès-verbal pour divagation prennent des dispositions (mise à l'attache ou enfermement dans un chenil). Parfois nous pouvons avoir à faire à des chiens victimes d'abandon depuis un certain temps, ces derniers peuvent pour se nourrir retrouver un comportement de prédateur et s'attaquer à des animaux de la faune sauvage ou au cheptel domestique. Leur capture à l'aide de cage piège ou de fusil hypodermique peut être alors la seule solution pour mettre un terme à leurs méfaits. Le Préfet ou le maire de la commune concerné peuvent prendre des mesures adaptés dans le cas extrême des chiens considérés comme dangereux.

Les chiens de chasse

En ce qui concerne les chiens de chasse, peuvent être concernés principalement ceux utilisés en battue aux sangliers et cervidés (chiens courants, fox, jag terrier). Ces derniers ne sont pas toujours récupérés par leurs conducteurs le jour même de la battue. Dans ce cas ils peuvent poursuivre leur menée sur la voie de l'animal de chasse au delà de la fin de battue, et récupérés que le lendemain voir quelques jours plus tard, notamment en milieu montagnard où le changement de vallée peut s'effectuer rapidement. Cette quête au delà de l'action de chasse peut donc occasionner un dérangement à certaine espèces de la faune sauvage, chassables ou non. En prolongeant sa traque, un chien pourra, par exemple, déranger un grand tétras et lui occasionner en hivers une dépense énergétique importante qui, si elles sont répétées, peuvent mettre en péril sa survie. Parfois quelques propriétaires peu scrupuleux laissent volontairement divaguer leur chien de chasse en période de fermeture, particulièrement sensible pour la faune sauvage (mise bas, éclosion, élevage des jeunes) dans un but d'entraînement physique ou de dressage de jeunes sujets.

Les parcs d'entraînement pour chiens de chasse sont une alternative intéressante pendant l'intersaison.

A l'heure actuelle de nombreux conducteurs de chiens utilisés en battue, les équipent de collier émetteur afin de les localiser et les récupérer en fin de journée de chasse.

Le chien en divagation n'est pas le seul animal domestique à avoir un impact sur la faune sauvage (dérangement, prédation).

Le chat domestique, beaucoup plus discret, peut être tout aussi redoutable. Une récente étude Anglaise a permis de mettre en évidence grâce au radio-pistage l'incidence de sa prédation intra-muros et en périphérie d'une agglomération. Elle peut pour certains individus suivis, représenter une quantité importante de proies consommées chaque année et concerner une grande diversité d'espèces (passereaux, lagomorphes, chauve-souris etc...).

La présence des chiens dans les milieux naturels est réglementé par la loi française, avec tout d'abord la définition des termes "chien en divagation" ou "chien errant": *"tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de son autre instrument sonores permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance de 100 mètres"* (code Rural, art.213.1). Cette définition englobe un grand nombre de situations: chien que son propriétaire laisse divaguer à un moment ou l'autre de la journée (incluant les chiens non attachés ou détenus dans un espace non clôturé), chien réellement abandonné...

De la même façon le code de l'environnement interdit la divagation de chien susceptible d'entraîner la destruction d'oiseau ou de gibier prévu par l'article R.428-6 deuxième alinéa.

Ainsi que l'arrêté ministériel du 16 mars 1955 modifié par l'arrêté du 31 juillet 1989 dont l'article 1^{er} stipule que *"Pour prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier et pour favoriser leur repeuplement, il est interdit de laisser divaguer les chiens dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois ainsi que dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin"*.

Paul LIBMANN,

vétérinaire

Chien fugueur - chien errant

La qualification de « chien errant » concerne avant tout des chiens qui échappent au contrôle de leur propriétaire. Cette absence peut durer quelques minutes, comme elle peut être définitive. Dans le premier cas on a plus tendance à parler de fugue, mais si cet état se renforce et devient constant, on qualifie ces animaux de chiens errants.

Ils évoluent alors en marge de la société de l'homme, deviennent incontrôlables, se constituent en bande et peuvent occasionner des nuisances vis-à-vis des animaux sauvages et domestiques, et, beaucoup plus rarement, être un danger pour l'homme.

Au cours de cette errance, ou de cette fugue, le chien va développer des comportements divers, à titre individuel, ou au sein d'un groupe de congénères: jeux, recherches de partenaires sexuels, ébouage, chasse...

Mais ne devient pas fugueur qui veut: si l'on considère le nombre de chiens à qui est offerte l'occasion de s'adonner à cette pratique, et parallèlement le nombre réduit d'animaux fugueurs, on se rend compte que cette tendance est liée à un élément déterminant de la vie affective de l'animal, à savoir l'attachement à son maître et (ou) au groupe humain dans lequel il évolue. Cet attachement est réciproque et constitue l'essentiel de la relation entre nos deux espèces ; il en exprime l'originalité et en explique l'ancienneté.

Mais cette aptitude à l'attachement n'est pas également répartie entre les individus, et, par les hasards bien singuliers de la génétique, certains chiens se révèlent peu attachés et expriment un besoin d'indépendance. On peut même assister, chez ceux-ci, à des réticences à tolérer les contacts et la manipulation, et plus encore les contraintes d'un dressage.

Un des puissants moteurs de la fugue est l'instinct de chasse, dont l'expression chez le chien est plus ou moins prononcée en fonction de la sélection, mais que l'on retrouve chez tous. La chasse ne répond pas nécessairement à un besoin alimentaire. Par voie de sélection cet instinct de prédation est capable de s'exprimer en toute indépendance et avec une forte intensité.

Le chien va chasser individuellement ou en groupe. La chasse individuelle n'est en général concluante qu'en présence de proies de taille réduite. L'issue de la chasse sera plus aléatoire en présence de proies plus grosses, telles qu'ongulés sauvages

ou ruminants domestiques. Dans ce dernier cas le chasseur, face à ses insuccès, dirigera ses attaques sur plusieurs proies, occasionnant des blessures multiples, et générant un stress majeur au niveau du troupeau, aux conséquences économiques graves.

La chasse en meute est plus organisée, et donc plus efficace. La constitution d'un groupe de chiens errants s'accompagne de l'instauration d'une hiérarchie et d'un effet de leadership dévolu aux individus dont certaines compétences sont reconnues de tous, dans le domaine de la chasse tout particulièrement.

On assiste alors chez certains chiens à la résurgence d'un instinct de prédation enfoui jusqu'alors en raison de leurs conditions de vie. Ces individus, certifiés pacifiques et incapables de tout « acte criminel » par leur maître, s'avèrent de parfaits tueurs de... moutons... et malheureusement parfois...d'humains. Il ne fait pas de doute que les deux ou trois accidents mortels d'humains dus chaque année à des attaques de chiens, sur notre territoire, trouvent leur origine dans l'instinct de prédation de notre cher compagnon.

Le maître, conscient de sa responsabilité civile et en raison de sa citoyenneté, doit assurer le contrôle de son chien.

Dans la plupart des cas l'attachement du chien pour l'homme (et réciproquement) est un élément suffisant pour maintenir l'animal au sein de sa famille-meute, et remplir cette fonction régulatrice.

Lors d'attachement déficient, il est possible d'améliorer la situation en proposant au chien un facilitateur d'attachement, qui est... le travail. Dans les conditions actuelles de notre société, les perturbations familiales fréquentes et le manque de temps ne sont pas en faveur d'une insertion totale et équilibrée du chien dans son milieu familial. On est tenu d'admettre que nombre de chiens s'ennuient en société de l'homme. Si l'on a affaire à des sujets au fort instinct de chasse, ou encore à des mâles à l'instinct sexuel développé, le risque de fugue s'aggrave.

Ces chiens peu attachés nécessiteraient une attention particulière. Certains « jeux éducatifs » (inventés même par le maître), ou le dressage à une activité, sont d'excellents moyens de bonifier la relation entre le maître et son chien et d'augmenter de façon sensible l'attachement.

Les chiens dans les réserves naturelles catalanes

La législation s'applique aux espaces protégés, qui bénéficie toutefois de mesures de protection particulières pour atténuer l'impact sur les espèces à forte valeur patrimoniale.

Les chiens sont interdits par décret ministériel dans les réserves naturelles de Prats de Mollo la Preste, La vallée d'Eyne, Py et Mantet.

Il sont admis en laisse dans les Réserves naturelles de Nyer, Nohèdes, Conat, Jujols, "forêt de la Massane et le du Mas Larriue





Impact du chat domestique sur l'environnement naturel urbain

L'instinct de prédateur du chat se traduit par le fait que, même parfaitement « domestiqué », et bien nourri, il ne renonce pas pour autant à tuer des proies autour de lui.

Un certain nombre d'études ont été faites pour mesurer l'impact de ce comportement, au Royaume-Uni et aux États-Unis :

“

Évaluer l'impact des chats domestiques sur la faune sauvage urbaine

Reading, Royaume-Uni - Des scientifiques de l'université de Reading ont lancé une vaste étude visant à évaluer l'impact des chats domestiques sur la faune des villes, et en particulier sur certaines espèces d'oiseaux.

Les chercheurs évaluent en effet à 10 000 le nombre de petits animaux (rongeurs, oiseaux...) tués par des chats sur une surface urbaine d'un kilomètre carré. Certaines espèces d'oiseaux seraient ainsi particulièrement affectées par la présence des félins de compagnie. L'équipe a étudié les habitudes de chasse de 200 chats domestiques dans neuf zones urbaines d'un kilomètre carré, disséminées autour de la ville de Reading, notamment en récupérant les proies ramenées au domicile de leurs propriétaires (correspondant à environ 30 % du nombre d'animaux tués). Conclusion : un chat tue en moyenne 16 proies par an ce qui, pour les 626 félins de compagnie vivant en moyenne dans les zones étudiées, correspond à environ 10 000 proies annuelles cumulées. A l'échelle de la Grande-Bretagne, les chiffres deviennent inquiétants, avec 92 millions de proies tuées par les seuls chats domestiques.

Rebecca Dulieu, doctorante en biologie environnementale à l'origine de l'étude, explique : "Les millions de chats de Grande-Bretagne vivent, pour la plupart, en zone urbaine. Cette densité élevée peut représenter une menace significative pour les populations d'oiseaux vivant dans ces zones."

Plus d'info " American Bird Conservation", "Missouri "Département of Conservation", "Natural Environment Research council"



grande nacre dans un herbier de posidonie

Les différents statuts de protection de la grande nacre

Au niveau national, un arrêté interministériel du 26 Novembre 1992 inscrit l'espèce dans la liste des invertébrés protégés. La pêche, le ramassage, le transport et la vente de cette espèce sont interdits sur tout le bassin méditerranéen. Au niveau européen, la Directive Habitat Faune-Flore n°92/43/CEE définit la grande nacre comme espèce animale d'intérêt communautaire. Au niveau international, cette espèce est référencée dans les Conventions de Barcelone (1976) et Alghero (1995).

Un recensement de la grande nacre dans la RN marine

Le Conseil Général des Pyrénées Orientales, gestionnaire de la RN marine de Cerbère-Banyuls a mené de nombreux inventaires qui ont permis d'identifier la présence de 37 espèces animales et 12 espèces végétales présentant un statut d'espèces protégées ou menacées. Le suivi des grandes nacres répond aux objectifs à long terme de conservation du patrimoine naturel figurant dans le plan de gestion 2007-2011 de la RN marine de Cerbère-Banyuls. La baie de Peyrefite a été retenue pour réaliser un inventaire des grandes nacres au sein de la RN marine. Ces dernières années, les agents de la Réserve ont réalisé de nombreuses observations de grandes nacres dans l'herbier de posidonie de Peyrefite. Ce recensement permettra de mettre en oeuvre un suivi sur du long terme de cette espèce.



Suivi de la grande nacre (*Pinna nobilis*) au sein de la Réserve Naturelle marine de Cerbère-Banyuls

La grande nacre (*Pinna nobilis*) est l'un des plus grands coquillages existant dans le monde : elle peut dépasser 1m de long. Elle vit partiellement enfoncée dans le sédiment, principalement dans les herbiers de posidonie (*Posidonia oceanica*).

Pendant des siècles, la grande nacre a été recherchée pour la fabrication de boutons ou pour des préparations culinaires en Italie, à Malte ou en Corse. Les romains exploitaient le byssus (sécrétion filamenteuse) du coquillage pour le tissage de vêtements.

De nos jours, ce coquillage peut représenter le trophée de plongeurs qui le remontent en guise de souvenirs ou la détruisent pour attirer les poissons. Fragilisée par le recul de l'herbier de posidonie, brisée par les ancres des navires de plaisance, la grande nacre est devenue rare. Pour ces raisons et face aux menaces de disparition de l'espèce, ce coquillage fait l'objet d'une protection renforcée.

Méthodologie et technique d'échantillonnage

L'étude des grandes nacres au niveau de la baie de Peyrefite a été réalisée à partir de plongée d'exploration des fonds sous-marins en scaphandre autonome. Pour des questions pratiques une prospection le long de transect de 100 m de long et 2 mètres de large a été réalisée. Dans le cadre de cette étude, trois transects de 200 m² ont ainsi été installés et prospectés.

Dans le cadre de cette étude, deux objectifs

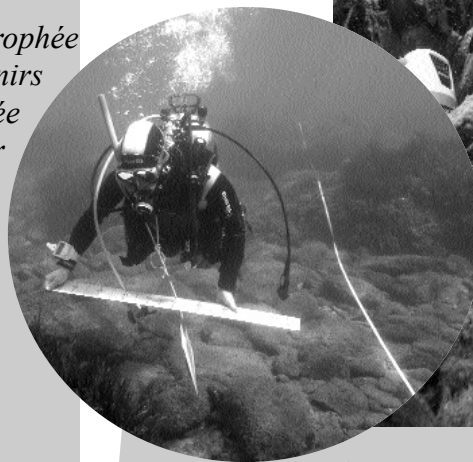
- une estimation du stock des grandes nacres (densité des individus),

- une évaluation de la structure de la population à travers la mesure de différents paramètres relevés sur le terrain : hauteur, largeur, orientation substrat, profondeur.

Résultats

Au total 45 nacres ont été observées et mesurées lors de cette étude sur l'ensemble des 3 transects (soit 600m²). Ainsi, les densités moyennes sont de l'ordre de 7 individus pour 100 m².

La hauteur hors sol moyenne mesurée est de 12,34 cm, ce qui correspond à une hauteur totale de 25,11 cm. Ainsi, la majorité des individus observés a entre 3 et 5 ans, compte tenu de la croissance des grandes nacres. Cette recrudescence de la population



Avec près de 45 grandes nacres comptabilisées et mesurées, les résultats sont très encourageants. Un retour sur site dans 2 ans devrait permettre de suivre l'évolution de cette espèce protégée dans la Réserve marine."

de la baie de Peyrefite semble correspondre avec l'anomalie thermique de la saison estivale de 2006 (T°maximale = 26°C).

Perspectives

Les résultats obtenus sont très encourageants dans la baie de Peyrefite. Il paraît intéressant de mettre en place un suivi régulier des grandes nacres avec un retour sur site tous les 2 ans et en adaptant la méthodologie avec les conditions naturelles, comme par exemple la tempête de décembre 2008.

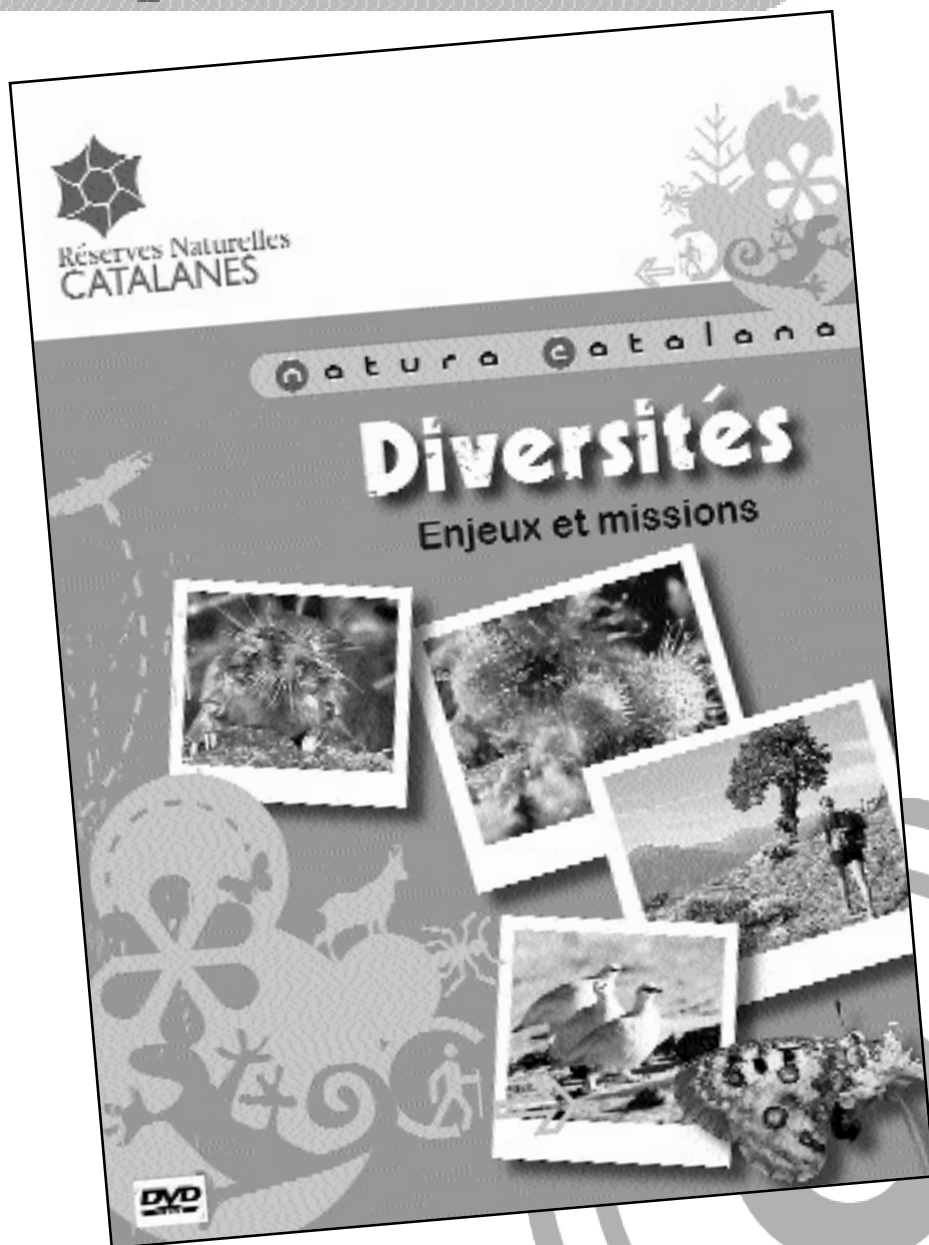
L'ensemble de ces résultats devrait permettre au Conseil Général des Pyrénées Orientales d'engager des mesures de gestion adaptées à la préservation des grandes nacres, comme par exemple la mise en place de mouillages permanents permettant de limiter l'impact de l'ancre sur les herbiers de posidonie.

Il paraît également intéressant de reproduire ce protocole sur d'autres sites : zone de protection renforcée (Pin parasol), zone hors réserve (Baie de Paulilles, Ile Grosse...).

Jérôme PAYROT,
Responsable scientifique,
Réserve Naturelle, Cerbère-

Résultats du suivi des grandes nacres en baie de Peyrefite / année 2009

Transect	Densité moyenne	Nbre total d'ind. / 100 m ²	Hauteur hors sol moyenne	Hauteur totale moyenne
Transect 1	6,5 ind./100m ²	13	13,42 cm	26,02 cm
Transect 2	11 ind./100m ²	22	10,86 cm	23,98 cm
Transect 3	5 ind./100m ²	10	12,75 cm	25,34 cm
Total / Moyenne	7,5 ind./100m²	45	12,34 cm	25,11 cm



A travers une présentation de la richesse du patrimoine des 11 réserves naturelles, ce film de 26 mn explique les missions et les enjeux majeurs de ces espaces naturels.



site internet : www.catalanes.reserves-naturelles.org

Lettre d'information N° 15, décembre 2009

Réalisation, publication, diffusion : F.R.N.C

Directeur de la publication : Roger Fons

Rédactrice en chef : Florence Lespine

Conception, animation : Karine Geslot

Rédaction et relecture : Gilles Boumaza, Louis-Gérard D'escienne, Olivier Guardiole, Karina Geslot, G.O.R, Roger Fons, Florence

Lespine, Paul Libman, Sandra Mendez, Claude Novoa, Frédéric Paillat, Jérôme Payrot, Olivier Salvador.

Crédit photographique et illustrations : Nicolas Aleman, Pierre Cadiran, Cécile Bouthéon, Pere Isern Ignasi, Claude Novoa, Jérôme Payrot, Didier Peyrusqué, Réserves Naturelles Catalanes (K.G. OS).

Fédération des réserves naturelles catalanes, 24 rue Jean Jaurès, 66500 Prades, tel: 04.68.05.38.20

conf.reserves.catalanes@espaces-naturels.fr